

Les organismes de formation

Les Francas

sont un mouvement d'éducation populaire, fort de 80 ans d'expérience, qui œuvrent pour que les enfants et adolescents puissent se construire en tant que citoyens dans une société démocratique, fraternelle, inclusive, éducatrice et émancipatrice.

Ils interviennent auprès de 1,7 million de jeunes

sur les territoires, en collaboration avec les acteurs éducatifs, les associations et les collectivités. Leur action inclut le développement de centres de loisirs, de projets éducatifs territoriaux, de pratiques pédagogiques innovantes, ainsi que de la formation à l'animation volontaire (Bafa-Bafd) et professionnelle.

Porteurs de démarches d'éducation populaire,

ils veillent à respecter et promouvoir les droits des enfants et des jeunes, notamment leur participation. Reconnus d'utilité publique, ils sont agréés comme association de jeunesse, d'éducation populaire et complémentaire de l'enseignement public.

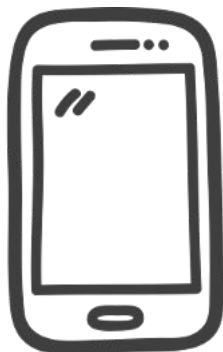
LE CREPS



Le CREPS de Bourgogne-Franche-Comté est identifié comme

Un établissement pour l'accueil et le développement des pratiques sportives de haut-niveau.
Un opérateur public des formations professionnelles des métiers du sport et de l'animation.
Un lieu de travail ouvert au mouvement associatif et sportif,
Un dispositif d'accueil dont la capacité et la qualité offrent les meilleures conditions de séjour.
Un lieu pouvant recevoir du public en situation de handicap,
Un centre d'évaluation permettant d'optimiser les performances des athlètes (réalisation de tests VO2 max, prise de lactate, analyse du mouvement...)
Un centre de soins pour le sportif, grâce à ces kinésithérapeutes, médecins, diététicienne, psychologue.

Contacts à votre écoute



Service inscription :

formation@francas-bfc.fr
03 80 30 17 18

Coordinateur de formation :

Jean-François EHRlich: 03 80 30 17 18
jean-francois.ehrlich@francas-bfc.fr

Référente Handicap :

Virginie Grillot : 03 80 30 17 18
virginie.grillot@francas-bfc.fr

Les Francas en BFC sont certifiés Qualiopi



Francas de
Bourgogne Franche Comté

Le DESJEPS

Formation de niveau 6 (BAC + 3)
Certificateur : Certificateur : Ministère des Sports et des
Jeux Olympiques et Paralympiques
N° RNCP : 39931
Date de fin d'enregistrement au RNCP : 29/11/2029

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

DESJEPS

Mention

« Direction de structure et de projet »
Spécialité « animation socio-
éducative, culturelle et/ou sportive »



La formation professionnelle
Pour un métier qui a du sens

de Bourgogne-Franche-Comté

les francas

L'éducation en mouvement !

Vous êtes

à la recherche d'un emploi, d'une formation ou vous êtes salarié(e) en poste et vous avez envie de :

- Préparer la prise de décision stratégique
- Piloter le projet de développement d'une structure
- Organiser des actions de formation de formateurs dans le cadre de réseaux professionnels ?

un employeur et souhaitez accueillir un stagiaire en formation ou investir dans les compétences de salariés(es) afin qu'ils(elles) puissent :

- Fédérer les différents partenaires pour la conception d'un projet de développement
- Concevoir des démarches participatives et d'éducation populaire
- Accompagner les instances élues dans la formalisation de projets de développement
- Analyser les enjeux des territoires pour y inscrire l'action de la structure

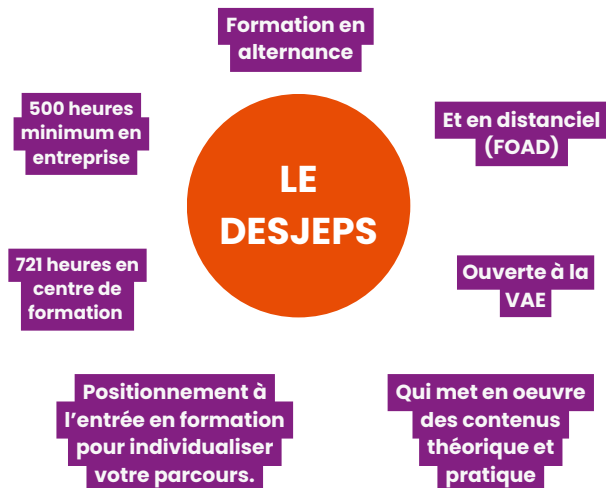
Pour quels métiers ?



- ✓ Directeur sportif dans une association, une entreprise,
- ✓ Directeur socioculturel
- ✓ Directeur de centre de formation

Des concours dans la fonction publique territoriale comme celui de conseiller territorial des APS, sont ouverts aux titulaires du DESJEPS.

La formation



Ce diplôme est structuré en 4 blocs de compétences :

BLOC 1 : Construire, avec les instances de gouvernance, la stratégie de développement d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

BLOC 2 : Concevoir et diriger un projet de développement d'une structure dans le domaine de l'animation socioéducative, culturelle et/ou sportive

BLOC 3 : Manager l'équipe et gérer les ressources humaines et la démarche « Qualité, Sécurité, Santé au Travail et Environnement » d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

BLOC 4 : Assurer la gestion financière, matérielle et administrative d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

Lieu de formation

Dijon

Calendrier de la formation

du 29 septembre 2026 au 24 mai 2028

Taux de réussite de la promotion 2022/2024 : 85.71 %
Promotion 2024/2026 en cours

Les conditions d'entrée

- ✓ Être titulaire d'un diplôme ou brevet de secourisme (PSC1 - AFPS - PSE1 - PSE2 - AFGSU ou SST en cours de validité)
- et
- ✓ d'un DEFA ou d'un diplôme équivalent
- ou
- ✓ d'un DEJEPS mention "animation socio-éducative"
- ou
- ✓ d'un diplôme de niveau 5 dans le champ de l'animation et reconnu au RNCP ou de niveau 6
- ou
- ✓ justifier d'une expérience professionnelle ou bénévole de 36 mois soit 2400 heures minimum.

Le coût

Si vous êtes salarié.e, le parcours complet est de 10815 € et les frais d'inscription de 50 €

Faire financer sa formation

Salarié.e CDD/CDI

- ✓ Le plan de développement des compétences de l'entreprise
- ✓ Le compte personnel de formation
- ✓ Le compte personnel de transition professionnelle
- ✓ Reconversion ou promotion avec la période de reconversion

Fonctionnaire d'Etat

- ✓ Financement par la collectivité
- ✓ Congé de formation professionnelle
- ✓ Compte personnel de formation

Ces éléments sont donnés à titre d'information. Ils ne sont pas forcément exhaustifs et ne sauraient se substituer à la réglementation applicable. Nous nous tenons à votre disposition pour vous présenter ces dispositifs afin de vous permettre de vous orienter vers celui qui conviendrait le mieux à votre situation personnelle ou à celle de votre employeur.